AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026BU0617AF4-DE
Reçu le 18/06/2026

Parc naturel régional du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 17 juin 2026

Date de publication : 18 juin 2026	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 9 juin 2026	Nombre de délégués présents ou *représentés* : 14 Votes : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 17 juin 2026, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Bouillé Courdault (85), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :
Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire :
Lydie BERNARD
Philippe BARRE
Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime :
Gilles GAY

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres :
Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de Vendée :
Arnaud CHARPENTIER
Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :
Stéphane COUTTIER
Hélène CROS

Au titre des communes des Deux-Sèvres :
Pascal DUFORESTEL

Au titre des communes de la Vendée :
Daniel NEAU

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :
Sylvain AUGERAUD

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres :

Au titre des EPCI de la Vendée :
David MARCHEGAY

Candidature au projet européen « HORIZON Anguille » porté par le Muséum national d'Histoire naturelle

AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026BU0617AF4-DE
Reçu le 18/06/2026

Candidature au projet européen « HORIZON Anguille » porté par le Muséum national d'Histoire naturelle

Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin mène, depuis plus de 40 ans, des actions en faveur de l'anguille européenne, à travers des suivis biologiques, des interventions sur la continuité écologique et des opérations de restauration des milieux humides.

Le CNRS et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), sous l'impulsion d'Éric Feunteun (membre du Conseil scientifique du Parc), élaborent actuellement un projet de recherche à l'échelle internationale visant à analyser les liens entre les actions conduites en faveur de l'espèce et l'évolution de ses populations.

Dans ce cadre, le Parc a répondu favorablement à la sollicitation du MNHN pour être associé à ce projet européen.

L'objectif est de démontrer comment le territoire du Parc, en tant qu'espace préservé, structuré autour d'un réseau d'acteurs et de politiques publiques (contrats territoriaux cadre, Natura 2000, observatoire du patrimoine naturel), contribue à la restauration des populations d'anguilles. Cette contribution s'appuie notamment sur le suivi des populations, l'amélioration de la continuité écologique, la restauration des habitats et la lutte contre le braconnage.

L'implication du Parc se déclinerait de la manière suivante :

- Synthèse, analyse et mise en relation des données disponibles sur les populations (civelles, anguilles jaunes et argentées), issues des suivis de l'OPN, avec les actions menées en matière de continuité écologique (stratégie, dispositifs de franchissement, perspectives) et de restauration des milieux portées par les acteurs compétents (GEMAPI, IIBSN, etc.) ;
- Rôle de facilitateur pour la mise en œuvre, par les partenaires, d'opérations complémentaires visant notamment à évaluer l'efficacité des actions (inventaires avant/après travaux par pêches électriques), modéliser l'abondance des anguilles à l'échelle du territoire, ou encore renforcer les suivis relatifs à la qualité de l'eau et à l'état sanitaire des populations.

Les résultats produits auront vocation à être valorisés sous forme de documents de travail à destination du COGEPOMI, du ministère et des instances européennes (WGEEL, Commission européenne).

Ce projet permettra de renforcer le temps de travail du chargé de mission « Poissons migrateurs – OPN » et de financer des prestations d'inventaires (pêches électriques, piégeages) ainsi que la production de livrables, notamment des supports de communication facilitant la valorisation et la diffusion des résultats.

Une partie des actions proposées s'inscrit dans la démarche engagée par la préfecture de Charente-Maritime en faveur de la préservation de l'anguille européenne à l'échelle du Marais poitevin. La Fédération des PNR sera également associée au projet afin d'en assurer la diffusion auprès des parcs impliqués sur cette thématique.

Le montant des actions portées par le Parc s'élève à 158 338,75 €, financés à 100% par la Commission européenne. Le dossier est en cours d'élaboration sur la période d'avril à septembre 2026, pour un dépôt prévu à l'automne, avec une réponse attendue en novembre 2026.

AR Prefecture

079-257902205-20260617-2026BU0617AF4-DE
Reçu le 18/06/2026

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- d'autoriser la candidature du Parc naturel régional du Marais poitevin au projet européen « HORIZON Anguille » porté par le Muséum national d'Histoire naturelle ;
- d'approuver l'engagement du Parc dans ce projet ;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet et à la sollicitation des financements.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Pascal DUFORESTEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT

AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026BU0617AF4-DE
Reçu le 18/06/2026

Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin
Mercredi 17 juin 2026

	Civilité	Prénom	Nom	Emargement
Région Nouvelle-Aquitaine	Madame	Christelle	CHASSAGNE	
	Madame	Margarita	SOLA	
	Monsieur	Guillaume	RIOU	
Région Pays de La Loire	Madame	Lydie	BERNARD	
	Madame	Yveline	THIBAUD	
	Monsieur	Philippe	BARRE	
Département de la Charente-Maritime	Madame	Valérie	AMY-MOIE	
	Monsieur	Gilles	GAY	
Département des Deux-Sèvres	Madame	Séverine	VACHON	
	Monsieur	Olivier	POIRAUD	
Département de Vendée	Monsieur	Arnaud	CHARPENTIER	
	Monsieur	Stéphane	GUILLON	
Communes de Charente-Maritime	Madame	Hélène	CROS	
	Monsieur	Stéphane	COUTTIER	
Communes des Deux-Sèvres	Monsieur	Pascal	DUFORESTEL	
	Monsieur	Thibault	HEBRARD	
Communes de Vendée	Monsieur	Daniel	NEAU	
	Monsieur	Laurent	HUGER	
EPCI de Charente-Maritime	Monsieur	Sylvain	AUGERAUD	
EPCI des Deux-Sèvres	Madame	Anne-Sophie	GUICHET	
EPCI de Vendée	Monsieur	David	MARCHEGAY	
VOIX CONSULTATIVE				
Chambres d'Agriculture	*Monsieur*	*Luc*	*SERVANT*	